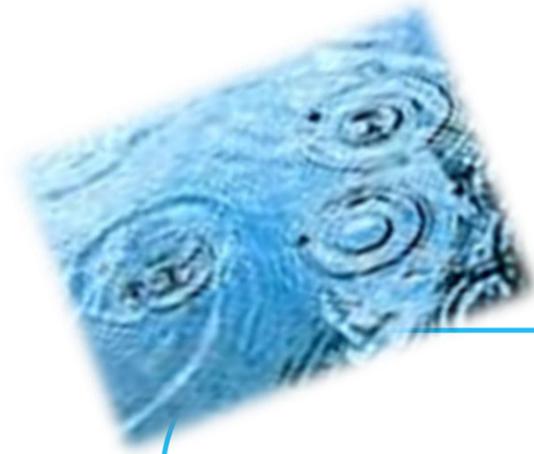


Martinique

SOMMAIRE

METEO	2
AVOCAT tigre	3
GIRAUMON pucerons et fourmis.....	3
LAITUE dégats de mouches mineuses	4
PIMENTS ET POIVRON viroses et acarieuses.....	5
BANANE PLANTAIN activité des charancons	6
CANNE A SUCRE la récolte approche.....	7
AGRUMES situation calme et stable	10
ABEILLES !.....	12
NOTE NATIONALE : <i>Xylella fastidiosa</i>	13



METEO



Faits marquants :

Toujours pas de carême !

La pluviométrie devient excédentaire sur l'ensemble de l'île. Les températures restent toutefois élevées. Les alizés sont plus soutenus que d'habitude.

Source : Météo France Antilles-Guyane

AVOCAT

Les agriculteurs ainsi que les particuliers sont de plus en plus nombreux à rapporter la présence du tigre de l'avocatier (*Pseudacysta perseae*) sur les feuilles des arbres. Des nécroses foliaires brunes sont visibles pouvant être causées par les piqûres alimentaires de ces insectes



GIRAUMON

Les giraumons sont régulièrement envahis par des pucerons et des fourmis. On note parfois la présence de cochenilles, de mineuses et d'aleurodes.



LAITUE



Mineuses en plaque *Amauromyza maculosa* © FREDON

Réseau de surveillance : Depuis le mois d'août, **3 nouvelles parcelles** ont été intégrées : 1 à Fort-de-France, 1 au Marin et 1 au Carbet. Les parcelles du Morne Rouge et de Sainte-Anne sont conservées alors que la parcelle de Bellefontaine n'est plus suivie. Au total ce sont **5 parcelles** qui seront suivies.

- **Méthode** : observations des feuilles;
- **Fréquence** : **2** observations par mois.
- **Période** : Sur la période ce sont les parcelles du Marin qui ont été observées.



LE MARIN		
Cercosporiose	0%	0%
Mineuse serpentine	28%	64%
Mineuse en plaque	4%	96%

Les dégâts de mineuses persistent malgré les traitements préventifs en début de plantation. Les laitues prêtes à la récolte présentent elles-aussi quelques plaques sur certaines feuilles quelle que soit la variété (Batavia, Feuille de chêne verte, Feuille de chêne rouge).

Adventices : a aux abords de la parcelle il y a de nombreuses poacées. Quelques espèces présentes recensées : *Commelina diffusa* (Zèb gra), *Ipomoea sp.* (Une espèce de liseron), *Senna obtusifolia* (Zépyant ou Soumaké), *Cleome viscosa* (Kaya jon),



Mineuses serpentine *Liriomyza spp.* © FREDON

PIMENTS ET POIVRON

- 🍅 Réseau de surveillance : 1 parcelle de piment végétarien au Vauclin 1 autre dans la commune de Sainte-Anne et 1 parcelle de poivron observée à Sainte-Anne;
- 🍅 Méthode : observation des plantes et des fruits ;
- 🍅 Fréquence : 2 fois par mois,

Parcelles actuelles du réseau 2015



0 10 km

La parcelle du Vauclin est âgée d'environ 6 mois. Tous les pieds sont touchés par les viroses et l'acariose, empêchant le bon développement des plants. Une grande proportion des fruits est attaquée par les oiseaux. Autour de la parcelle, on observe la présence de rouges-gorges et surtout deux espèces de passereaux qui semblent appartenir à la famille des Estrildidae. Concernant les poivrons, aucune attaque de bioagresseurs n'est détectée.

VAUCLIN	
Piment végétarien	
Stade phénologique	Maturation
Anthracnose	0%
Viroses	100%
Pucerons	7%
Acarioses	100%



Pucerons © FREDON

BANANE PLANTAIN

- Réseau de surveillance : 4 parcelles sur les communes du Lorrain, de Rivière-Salée, du Gros-Morne, de Ducos;
- Méthode : 3 pièges à charançons par parcelle;
- Fréquence : 2 relevés de piège par mois.



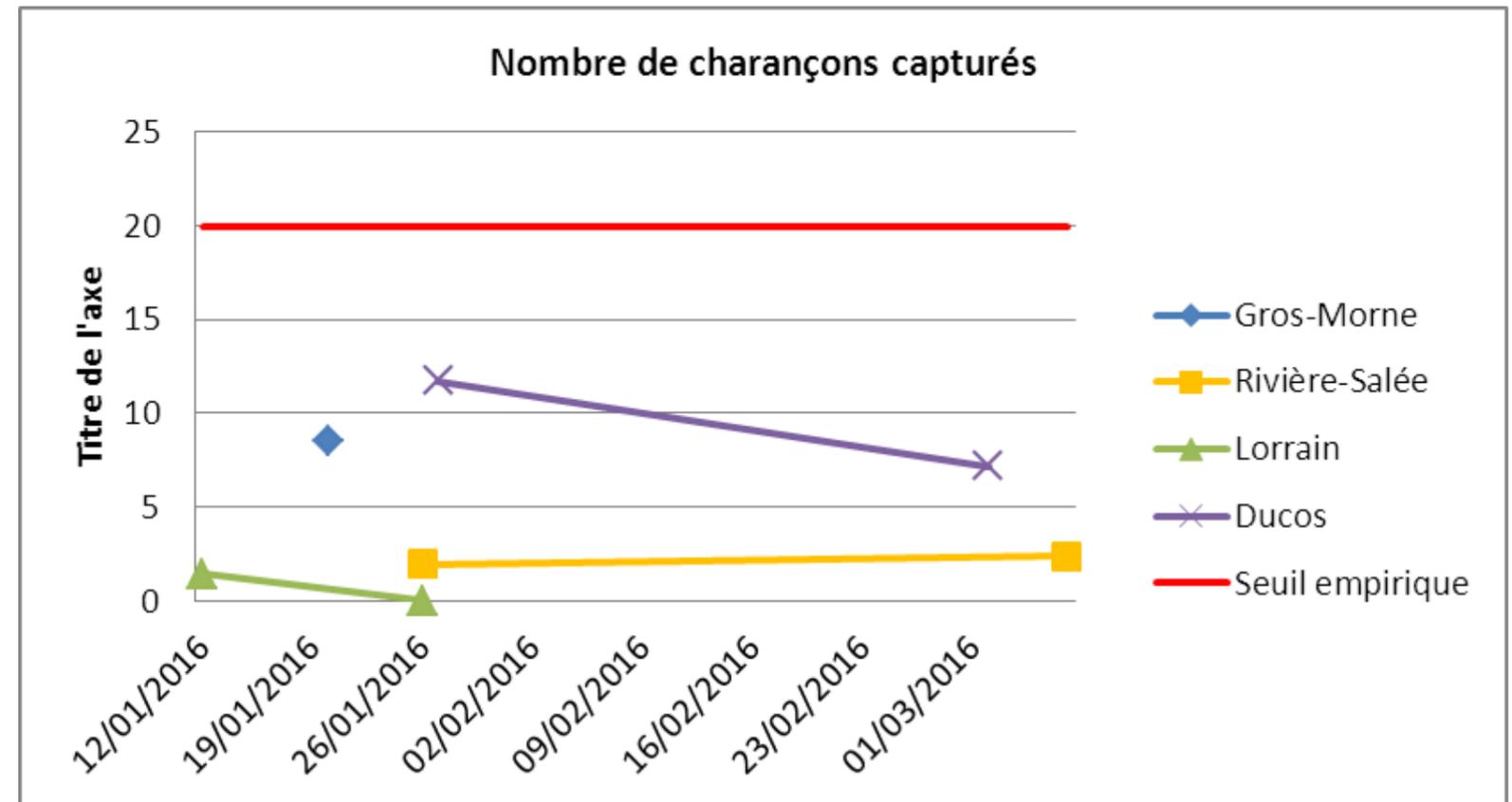
Charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*)



Peu de charançon en déplacement sur la période



Piège à charançons © CA



La ligne rouge correspond au seuil empirique de 20 charançons par piège et par quinzaine

CANNE A SUCRE

-  Réseau de surveillance : 5 parcelles sur les sites : du Lamentin, de Sainte-Luce, de Basse-Pointe, de Sainte-Marie et de Saint-Pierre,
-  Méthode : suivi des adventices et observations visuelles des dégâts de ravageurs ;
-  Fréquence : observations 2 fois par mois.

Lamentin

Age de la canne : 5,5 mois (1^{er} cycle)



Etat de la Parcelle : Les cannes poursuivent leur croissance malgré le manque d'eau.

Adventices : Par rapport au mois dernier, la pression des adventices (moins de 30%) reste stable avec le recouvrement plus important des inter-rangs par la canne et les effets du traitement chimique du mois dernier.



Herbes détruites par application chimique © CTCS



Les inter-rangs commencent à fermer © CTCS



Départ de nouvelles générations d'adventices © CTCS

Sainte-Luce

Age de la canne : 11 mois (rejetons)

Etat de la parcelle : Les nombreux baliveaux vont diminuer la qualité des cannes.

Adventices : Comme en février, les bordures et les débuts de rangs sont propres. La réouverture des inter-rangs constatée le mois dernier est beaucoup plus visible. Comme prévu, la lumière a facilité le départ des adventices.

Les foyers de *Meremia umbelatta* et *Meremia aegyptia* ont un peu perdu de leur vigueur, mais ils ont produit d'importantes quantités de fleurs et de graines.

Ces éléments font que le recouvrement en mauvaises herbes demeure autour de 15% ce mois-ci.



Réouverture inter-rangs © CTCS



Départ de lianes © CTCS



Réouverture inter-rangs © CTCS

Basse-Pointe

Age de la canne : 8 mois (rejetons)

Etat de la parcelle : Bonne croissance des cannes, et présence de nombreux baliveaux qui ne poseront pas de problème de qualité, car cette parcelle servira de plants.

Adventices : Pas d'évolution notable depuis le mois dernier. L'enherbement de la parcelle reste contenu à moins de 30% de recouvrement. Les bords du champ sont envahis et cela peut constituer une source de contamination de l'intérieur de la parcelle



Sainte-Marie

Age de la canne : 9 mois (rejetons)

Etat de la parcelle : Rien de particulier à signaler depuis le mois dernier à part la présence de nombreux baliveaux.

Adventices : L'enherbement de la parcelle est quasiment nul à part les bordures qui se salissent.



Champ à 9 mois © CTCS



Parcelle 3 jours après la récolte © CTCS



Saint-Pierre

Age de la canne : 0 mois (rejetons)

Etat de la parcelle : Nouvelle parcelle récoltée le 7 mars à la récolteuse.

Adventices : Suite à la récolte, l'enherbement est nul.

AGRUMES



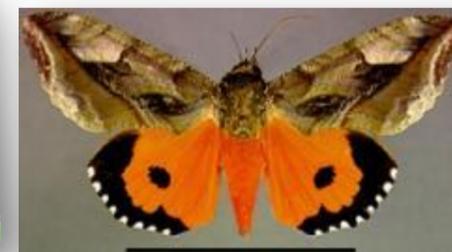
Cochenille verte, Lyle Buss, ©University of Florida



Psylle, Mike Lewis © CISR



Femelle *Tamarixia radiata* ©NAPPO



Papillon piqueur *Eudocima materna* ©INRA



Papillon piqueur *Gonodonta spp* ©INRA

🍌 Le réseau de surveillance se compose de 6 vergers

🍌 La méthode utilisée est :

- ✓ l'observation du psylle sur plants d'agrumes ainsi que sur buis de chine ;
- ✓ l'observation de *Tamarixia Radiata* sur buis de chine et le comptage du nombre de larves parasités ;
- ✓ l'observation des populations de cochenille verte sur plants d'agrumes ;
- ✓ l'observation des dégâts sur fruits de papillons piqueurs

🍌 Ces observations se font à une fréquence de deux visites par mois. Tous les sites ont été observés sur la période.

SAINT-PIERRE : limettiers

CARBET : agrumes, buis de chine

SAINT-ESPRIT : limettiers

SAINTE-MARIE : agrumes

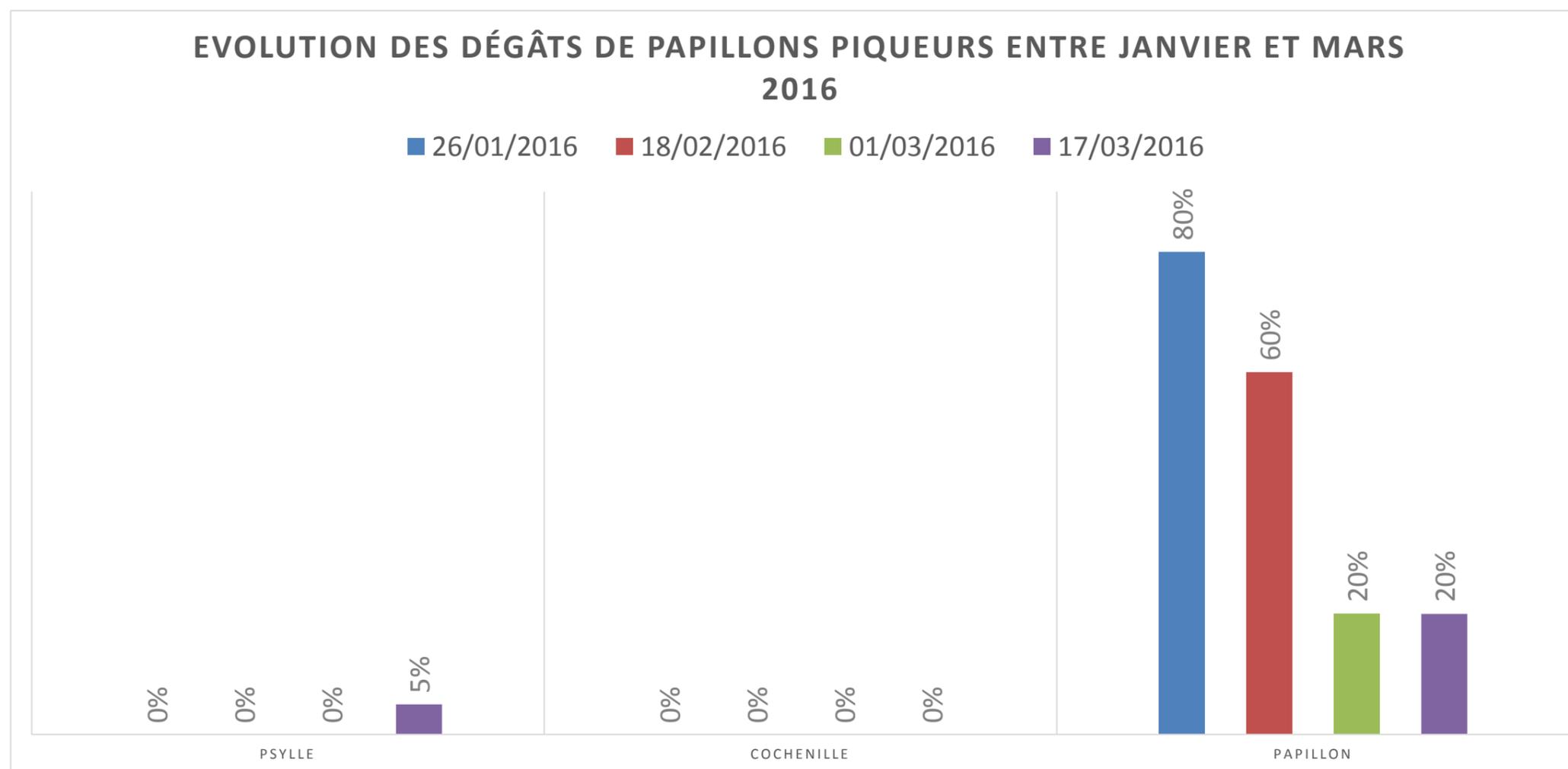
ROBERT : agrumes

FRANCOIS : limettiers

SAINT-ANNE : buis de chine



Les dégâts de papillons piqueurs diminuent sur la parcelle du Robert.



Dégâts des papillons piqueurs entre janvier et mars 2016 © FREDON

*Si vous soupçonnez la présence de **HLB** ou de **psylles asiatiques des agrumes** sur votre propriété ou votre exploitation, il est de votre devoir de le signaler afin de pouvoir prendre des mesures de contrôle.*

Vous pouvez vous adresser à la DAAF (06 96 64 89 64) ou à la FREDON (0596 73 58 88).

▶ ABEILLES

POT D'ADIEU



© FNE



Abeille, Bellefontaine,
© Chambre d'Agriculture

Les abeilles butinent... protégeons les !

A RETENIR

Pensez à observer vos cultures avant de traiter !

**Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
Vos haies et bordures enherbées sont des refuges et des ressources alimentaires pour nos reines et nos soldats.**

(Note nationale BSV)

Note nationale BSV

XYLELLA FASTIDIOSA

Bactérie nuisible à surveiller
Organisme de lutte obligatoire



Cicadelle blanche,
© Didier Descouens

A RETENIR

Mode de transmission : insectes piqueurs-suceurs de sève comme la cicadelle, le cercope...

Espèces végétales concernées : agrumes, café, avocat, vigne, laurier rose... Au total, ce sont plus de 200 espèces qui peuvent être touchées par les souches de *X. fastidiosa*. Cette bactérie n'est pas transmissible aux hommes ni aux animaux.

Distribution géographique : présente sur le continent Américain, à Taïwan, dans le sud de l'Italie.

Conséquences : la bactérie s'installe dans le xylème des végétaux et empêche le mouvement de la sève brute. Les premiers symptômes sont ainsi proches des flétrissements.

Moyens de lutte : le seul est l'arrachage des végétaux contaminés.

Si vous soupçonnez la présence de la bactérie sur votre propriété ou votre exploitation, il est de votre devoir de le signaler afin de pouvoir prendre des mesures de contrôle.

Vous pouvez vous adresser à la DAAF (06 96 64 89 64 | 05 96 71 20 40).



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



FEDERATION REGIONALE de DEFENSE contre les
ORGANISMES NUISIBLES de la MARTINIQUE



SICA TG



Ce bulletin est établi grâce à la collaboration :
De la SICATG, du CTCS, de SCA Ananas Martinique, de la FREDON, de la DAAF Martinique, d'agriculteurs volontaires, du Conseil Général/SECI, de Caraïbes Melonniers, de Vergers et Jardins Tropicaux et de la Chambre d'Agriculture.

Rédacteurs: SICA TG, FREDON, CTCS, Chambre d'Agriculture;

Relecture : DAAF/SALIM – FREDON – CIRAD – Chambre d'Agriculture, CTCS

Crédit photos : FREDON – CIRAD – SICA TG – BANAMART – Chambre d'Agriculture

Action pilotée par le **Ministère chargé de l'agriculture** avec l'appui financier de l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.